



Appel du 13^{ème} congrès du syndicat CGT du Conseil Départemental de la Seine-Maritime

Rouen, le 3 octobre 2024

Alors que partout en France et en Europe, nous constatons la montée et la propagation des idées d'extrême droite, il nous apparaît essentiel de rappeler avec force notre attachement à la démocratie et à la liberté d'expression.

En France, ce sont plus de 1000 syndicalistes qui sont inquiétés par des décisions de « justice » portées par le pouvoir. Notre détermination reste sans faille pour rappeler au Gouvernement MACRON et à nos employeurs locaux, notre attachement aux conquits sociaux et à la volonté de changer la société pour stopper l'accroissement des richesses de quelques-uns au détriment des classes précaires et moyennes.

La force et la richesse de ce pays c'est bien les travailleurs du quotidien et non les élites.

Rien ne nous fera taire !

Le droit syndical est un droit fondamental reconnu par le droit international, la Constitution et le Statut général des fonctionnaires. Etre responsable syndical ou adhérent à un syndicat c'est agir tous les jours pour le progrès social, pour la défense du service public et de l'emploi public. Réaffirmant ces convictions, notre syndicat CGT du CD76 condamne avec la plus grande fermeté toute forme de discrimination syndicale.

Nous croyons en la liberté d'association et en la protection des droits des travailleurs à s'organiser et à se syndiquer sans crainte de représailles. Nous nous engageons à promouvoir un environnement de travail inclusif, respectueux et équitable pour tous, où chacun est libre de rejoindre un syndicat et de participer à des activités syndicales sans discrimination ni intimidation. Nous réaffirmons notre détermination pour la justice sociale et le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Nous exprimons également notre profonde préoccupation face à la criminalisation croissante de l'action syndicale comme nous condamnons avec force toute tentative visant à restreindre, réprimer ou criminaliser les activités légitimes des syndicats et de leurs membres.

Nous croyons en la liberté d'expression, en la mobilisation collective pour défendre les intérêts des travailleurs et améliorer leurs conditions de travail et de vie. Nous affirmons notre soutien inébranlable aux syndicats et aux camarades injustement poursuivis dans leurs actions syndicales et à leur rôle essentiel dans la protection des droits des travailleurs et la mise en valeur de la justice sociale.

Aujourd'hui, de nombreux camarades sont pointés du doigt, stigmatisés par une justice trop souvent à la botte du pouvoir politique.

Nous ne pouvons l'accepter !

**Lorsqu'un militant CGT est attaqué, c'est TOUTE la CGT qui devient victime de la répression !
Mais c'est aussi toute la classe ouvrière !**

En l'occurrence, en Seine-Maritime, la répression syndicale sévit aussi. Nous réaffirmons tout notre soutien à tous ceux qui sont aujourd'hui attaqués et nous serons présent à leurs côtés autant que de besoin jusqu'à l'obtention de la fin des poursuites.